



EEDF MARSEILLE HUVEAUNE

Les aides au financement des activités de scoutisme

Pour cette rentrée...

- **La carte collégien du Conseil départemental 13**

Votre enfant est collégien, cette carte vous permet de financer ses activités de scoutisme dans le groupe de EEDF Marseille-Huveaune pour un montant de 100€ en nous présentant sa carte.

Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire d'inscrire votre enfant, à chaque rentrée scolaire sur le site dont voici le lien afin que la carte collégien soit délivrée.

<https://www.collegiendeprovence.fr/conditions-d-utilisation>

- **Les chèques ANCV**

Le groupe EEDF Marseille-Huveaune accepte les chèques ANCV pour financer les week-end et les camps. Voici le lien avec le site ou à voir avec votre comité d'entreprise.

<https://www.ancv.com/le-cheque-vacances>

- **Pour le camp d'été 2021 !**

Les droits AVE - Aide aux vacances -

Pour les camps, nous acceptons les droits AVE délivrés par la CAF13. Renseignez-vous sur vos droits, pour le camp d'été sur le site de la CAF13. Il suffira de nous communiquer votre numéro d'allocataire.

http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/131/Images/actu/2019/AVE_2019_A4.png